

## Rencontre de la FFV avec les clubs de race à Limoges

La Fédération Française des Volailles avait souhaité profiter du grand rassemblement de la Nationale Volailles de Limoges, pour réunir autour d'une table, le maximum de clubs de race. Cette initiative a trouvé un écho très favorable auprès de nos clubs, puisqu'une grande majorité d'entre eux (24 sur 35), a répondu présent à l'invitation.

Le Président Jean-Claude Périquet ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous, en recommandant clairement que le respect mutuel domine les échanges. Il procède à un survol rapide de l'organisation et des missions de la FFV puis Il présente à titre comparatif les trésoreries de l'année 1998, s'élevant à 4000 francs (610 euros) et 2018, avec actuellement plus de 60 000 euros disponibles. Démontrant par la même occasion, la gestion économe et rigoureuse des responsables de la Fédération Française des Volailles, il précise que la FFV a donné presque 40 000 euros à la SCAF en 2018. Depuis 2018, la FFV ne perçoit plus que les cotisations des clubs de race. Les administrateurs actuels de la FFV ne se font pas rembourser leurs frais de déplacements, jusqu'à présent.

Deux représentants de la FFV siègent au conseil d'administration de la SCAF.

La Fédération Française des Volailles est membre de l'Entente Européenne. Jean Claude Périquet y représente la France, entraînant la participation à de nombreuses réunions et des déplacements dans toute l'Europe.

Par ses administrateurs, la FFV participe à la commission des standards et à de nombreux travaux et événements dans l'ensemble des Instances Avicoles Françaises et Européennes.

La FFV est très souvent consultée et participe à de nombreuses rencontres en semaine au ministère de l'Agriculture et avec les institutionnels. Notamment sur les aspects sanitaires, règlementaires et sur le bien-être animal, ou pour obtenir « une bonne oreille ». Ce travail de relationnel est très important pour défendre les intérêts des élevages amateurs et de nos races pures. Des mauvaises décisions, pouvant être lourdes de conséquences, ont souvent été évitées ou bien atténuées grâce à la présence et aux interventions des représentants de la FFV et de nos organisations avicoles nationales.

La SCAF réalise La Revue Avicole, la FFV y prend toute sa part, quatre de nos administrateurs sont membres de la commission de La Revue Avicole. Chaque numéro comportant une cinquantaine de pages couleur, est envoyé aux abonnés tous les deux mois.

La Revue Avicole publie les informations et les articles qui lui sont adressés par les clubs, les sociétés et les éleveurs. Les bonnes volontés sont toujours les bienvenues pour rédiger des articles.

Jean-Claude Périquet assure la direction de la publication et la rédaction en chef de la revue avicole.

Tous les clubs de race, ne sont malheureusement pas abonnés à notre revue. Elle reste pourtant le principal moyen d'information et de communication entre nos clubs. Il est proposé que les clubs de race présentent leurs activités et s'expriment à tour de rôle dans la revue, de manière à ce que nos clubs se connaissent mieux mutuellement.

La Fédération Française de Volailles vise à communiquer et à promouvoir le travail autour de nos races anciennes ou locales, en œuvrant pour l'édition de timbres postaux. La dernière planche des

timbres diffusés sur le thème de nos races de volailles, a connu un grand succès. Jean-Claude Périquet consacre beaucoup d'énergie à ces initiatives bénéfiques pour l'image de nos clubs de race.

Jean-Claude Périquet anime le site internet très visité, de la FFV.

Parmi les représentants des clubs de race présents, certains souhaitent le voir évoluer et se moderniser. Un vote récent au sein de la FFV a décidé de maintenir la présentation actuelle dans les grandes lignes. Cependant, le débat reste ouvert.

Pour ce sujet comme pour d'autres, si des candidats veulent se mobiliser pour travailler sur des propositions concrètes pour améliorer la présentation et les services du site, qu'ils se manifestent. Il est observé que jusqu'à présent, personne n'a encore retroussé ses manches pour apporter une aide pratique.

Jean-Claude Périquet souhaite qu'un nouveau cahier des charges définisse le règlement pour la prochaine Nationale volailles. Il charge Ernest Sorin de coordonner ce travail qui devra être rendu pour l'été 2019. Ce règlement devra mieux prendre en compte le bien-être animal, avec : des cages aux dimensions adaptées, la disposition des cages sur un niveau, la pesée systématique des animaux, des cartons et des caisses de transport réglementaires ... La pratique de l'appellation correcte et conforme des races par variété, est également demandée.

La Fédération Française des Volailles planifie actuellement l'organisation d'une Nationale volailles tous les trois ans. À chaque édition, une activité de bénévolat considérable pour ceux qui s'investissent dans son organisation, comme à Limoges cette année.

Le Président de la FFV propose de faire un point sur la Nationale volailles de Limoges.

L'exposition se déroule globalement de façon satisfaisante. Il y a eu des soucis de classement de volailles, en particulier à cause de la prise en compte d'inscriptions tardives. Il faudra éviter que cela se reproduise.

Pas de contestation relevée sur les jugements. Les homologations au nombre d'une demi-douzaine se sont correctement effectuées.

Les opérations de jugement organisées autour des juges référents sont positives et seront à refaire à l'avenir.

Avec 3 900 numéros de cage, cette Nationale volailles est un bon cru. Le Président remercie ceux qui ont agi pour la réussite de cet événement à Limoges.

Un participant fait observer qu'à l'avenir, il faudra éviter d'organiser une Nationale volailles les années où se déroule également une européenne, comme à Herning en 2018.

Antony Ré propose que la Nationale volailles soit programmée tous les deux ans, une idée partagée par de nombreux représentants de club. Jean-Claude Périquet soumet la proposition au vote de l'assemblée. Seize votants se prononcent pour une Nationale volailles tous les deux ans, contre cinq qui demandent le statu quo. La Nationale volailles aura lieu tous les deux ans à partir de maintenant.

Nous risquons de revenir souvent aux mêmes endroits pour cette exposition, car assez peu de villes disposent de locaux adaptés à la taille de l'évènement.

Patrick Brousse, du Wyandotte-club, revient sur l'organisation des jugements avec les juges référents. Pour le Wyandotte-club, il subsiste des ambiguïtés en naines, autour de l'application des évolutions du standard.

Benjamin Gayrard propose que la FFV récompense mieux les éleveurs. Une récompense à tous les éleveurs d'animaux notés 97 serait un minimum. Pour Jean-Claude Périquet, cette suggestion mérite une réflexion à approfondir, elle peut être envisagée.

Jean Paul Cillard fait remarquer, au nom du Conservatoire des races bretonnes, que pour les races locales, il est important que les championnats de France restent dans leurs régions.

Thomas Frigolino demande à ce que nous réfléchissions sur le long terme dans notre aviculture. La réponse n'est pas si simple tant les incertitudes qui pèsent sur l'avenir de notre aviculture amateur se font croissantes, à commencer par les aspects sanitaires.

Jean-Claude Périquet propose un point sur la préparation de l'exposition européenne de Herning :

- 28 000 animaux engagés
- 11 000 volailles

En ce qui concerne la participation française, 1 100 cages, dont 380 volailles et 160 lapins. La FFV prend en charge les frais de catalogues de l'exposition pour chaque exposant participant à cette européenne, ce qui avait d'ailleurs déjà été fait pour l'euroeuropéenne de Metz.

L'Entente Européenne perçoit 1 euro par cage pour les expositions européennes.

Stéphane Desmette, de l'Orpington-club demande à ce que l'AG de la FFV se déroule sur le lieu de la Nationale volailles et la limitation à 3 pouvoirs pour les votes.

Le représentant du Conservatoire des races normandes, Bruno Lomenède, engage le débat sur la représentation des races et demande à ce que l'on ne valide plus les clubs surnuméraires. Le Club de la Cotentine ne partage pas cette vision et s'en explique.

La Fédération Française des Volailles attribue une subvention d'environ 500 euros aux clubs de race qui en font la demande, dans le cadre de l'organisation d'une européenne spécifique à leur race.

Depuis une année, la FFV a fait fabriquer un coq d'or sous forme d'insigne et élaborer le cahier des charges définissant les conditions requises pour son attribution aux éleveurs et aux dirigeants méritants de notre aviculture. Il est important de reconnaître par cette distinction, le travail des bénévoles dans la durée, par le partage de leur passion, les bons résultats en élevage des récipiendaires qui sont proposés par les clubs et les sociétés.

La rencontre est conclue par le Président Jean-Claude Périquet. Il se félicite de la qualité des échanges de l'après-midi et remercie l'assistance d'avoir répondu si nombreuse à son invitation. Sans bruit, mais efficacement, la Fédération Française des Volailles fait le travail pour l'intérêt et les attentes du plus grand nombre de nos clubs et de nos éleveurs.

■ Ernest Sorin